



MESURES SALARIALES (GF, NR)

Fin des négociations

Des négociations poussives

Pour rappel, à la première plénière de négociation, la Direction proposait 1,3% d'augmentation de la masse salariale, soit environ 20 000 NR à distribuer.

Pour FO Energie, cela était très insuffisant pour reconnaître l'engagement des salariés.



Nos négociateurs revendiquent a minima 29 000 NR

A l'ouverture de cette seconde réunion, annoncée comme conclusive, la Direction a proposé 1,4% d'augmentation des salaires, soit **environ 21 900 NR**. En incluant, les mesures de Branche sur le SNB et l'ancienneté, la Direction affiche une augmentation de 4% de la masse salariale.

FO reste ferme sur ses revendications

Face au sang-froid des négociateurs, la Direction a demandé une suspension de séance. Elle est revenue avec une **dernière proposition de 25 000 NR**. Valable uniquement en cas de signature de l'accord. L'accord sera soumis à signature jusqu'au 10 janvier.

La Direction ne s'est pas prononcée sur le contenu d'une éventuelle Décision Unilatérale de l'Employeur en cas de non signature de l'accord.

**FO VA DONC CONSULTER SES STRUCTURES SYNDICALES
AVANT DE SE POSITIONNER SUR CET ACCORD.**